

Signature de convention entre la CACL et le Rectorat Mardi 13 mars à 11h30

Dans le cadre du double enjeu d'éducation à la citoyenneté et de rendre les jeunes citoyens acteurs du projet de territoire et de son attractivité, Madame Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL et de Monsieur Alain AYONG LE KAMA, Recteur de l'Académie Guyane signeront une convention de partenariat ce mardi 13 mars à 11h30 dans la Salle des Commissions de la CACL.

Un projet éducatif territorial de 3 ans

A travers cette convention définit sur 3 ans la CACL et le Rectorat ont pour objectif de sensibiliser dès le plus jeune âge les scolaires sur la connaissance de l'institution dans son organisation et son fonctionnement démocratique et favoriser leur implication au projet de territoire de l'agglomération.

Ce partenariat comporte 3 actions phares :

- ACTION 1: un jeu-concours en 2018 sur la thématique «Ecris ton territoire» ou «Dessine ton territoire». Destiné aux élèves du 1^{er} degré ce concours permettra de révéler leur perception de l'attractivité du territoire de façon créative.
- ACTION 2: un jeu-concours numérique en 2018-2019 sur la thématique de l'aménagement d'un espace de la CACL avec l'aide d'experts désignés par la CACL pour accompagner les élèves des établissements.
- ACTION 3: un conseil communautaire des enfants sur le modèle du parlement des enfants organisé chaque année par l'Assemblée nationale.

Des outils d'accompagnement innovants

Pour faciliter la compréhension de notions de territoire ou d'intercommunalité, une malette pédagogique est proposée aux élèves qui participent au concours. Elle se constitue de :

- Un dossier numérique
- Une vidéo d'animation

Des supports explicatifs, simples et modernes pour accompagner ce jeune public à l'appropriation de ces concepts.

Ces deux supports seront consultables sur le site www.cacl-guyane.fr